

Rapport d'activités annuel

Contrat d'Objectif Territorial

Année 1 (2009-2010)



Sommaire

1	La gestion globale des déchets du Finistère.....	4
2	Les actions réalisées en 2010.....	4
2.1	Optimisation collecte et déchèterie.....	4
2.2	Optimisation territoriale.....	5
2.3	Etude sur les centres de tri de recyclables secs ménagers.....	5
3	La gestion du programme d'actions prévues.....	6
4	Valorisation du programme d'actions.....	6
5	Formation.....	7

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets

SYMEED

Lors de la séance plénière du 25 juin 2009, le Conseil général du Finistère a confié au SYMEED la mission de mettre en œuvre deux des trois axes sur lesquels repose le Plan départemental de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés (PDPGDMA).

- la Prévention des déchets (axe 1),
- l'organisation durable et la responsabilité locale (axe 3).

Afin de mener à bien cette mission deux accords-cadre tri-partite ont été signés entre l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie (ADEME), le Conseil général du Finistère (CG 29) et le Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets (SYMEED) :

- Plan de prévention des déchets,
- Coopération d'Objectif Territorial (COT).

Ainsi depuis le 1^{er} octobre 2009, le SYMEED a recruté un chargé de mission dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial afin d'animer l'axe 3 du PDPGDMA du Finistère. L'objet principal de cette mission est de mener des actions de concertation et d'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire finistérien. Un programme d'actions a ainsi été défini préalablement à la signature du COT auquel d'autres se sont ajoutées ultérieurement en fonction de l'actualité et des besoins des collectivités.

Ce COT présente des spécificités liées aux compétences du SYMEED.

- son domaine d'action se limite aux déchets alors que l'énergie constitue également une des composante du dispositif COT,
- la prévention des déchets en est exclue puisque le SYMEED a également recruté un chargé de mission « Prévention » afin de mettre en œuvre le plan départemental de prévention des déchets ; toutefois des interactions existent entre les deux dispositifs selon les thématiques abordées,
- le SYMEED est un syndicat d'études et non une structure en charge de la gestion des déchets. Ainsi, les actions réalisées ne correspondent pas toujours à celles engagées par d'autres COT sur les autres territoires.

L'objet de ce rapport est de présenter les actions réalisées au cours de la première année de ce programme. Le rapport se décompose en 5 parties présentées successivement, des annexes en complètent la présentation :

- la gestion globale des déchets du territoire en 2009,
- la présentation des actions en cours et/ou réalisées,
- la gestion du programme d'action prévue,
- la valorisation du programme d'actions,
- la formation.

1 La gestion globale des déchets du Finistère

Le département du Finistère compte 28 EPCI de compétence collecte et 15 EPCI de compétence traitement sur un territoire d'une population de 969 036 habitants DGF.

En 2009, 717 000 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés ont été produits et répartis comme suit :

- 249 000 tonnes d'Ordures Ménagères résiduelles, soit 257 kg/hab/an,
- 85 000 tonnes d'emballages ménagers, soit 88 kg/hab/an,
- 383 000 tonnes en déchèterie, soit 395 kg/hab/an.

Le ratio moyen de production de déchets d'un habitant est de 740 kg/hab/an. Le PDPGDMA du Finistère, adopté le 22 octobre 2009, a pour objectif de ramener cette production à 649 kg/hab/an en 2018 avec une étape intermédiaire à 731 kg/hab/an en 2013.

En termes de valorisation, 80 % des DMA font l'objet d'une valorisation énergétique, matière ou organique. Ce taux de valorisation important est notamment lié aux quantités importantes de déchets verts (25 % du tonnage 2009) et à la valorisation énergétique de 90% des Ordures Ménagères résiduelles (OMr). Le taux de valorisation matière est de 15 % pour 2009.

La fiche départementale présentant une synthèse des données est jointe en annexe 6.

2 Les actions réalisées en 2010

2.1 Optimisation collecte et déchèterie

Sur ce thème de l'optimisation de la collecte et des déchèteries, l'action s'est portée sur la gestion des encombrants et incinérables de déchèteries. Elle se décompose en trois parties :

- un état des lieux de leur gestion dans le Finistère,
- une caractérisation des encombrants et incinérables,
- l'évaluation de la qualité du gisement et l'identification de leviers d'optimisation.

Les différents rapports sont joints en annexe n° 1.

L'ensemble de cette mission a été réalisé au cours de l'année 2010. Cette étude a mis en exergue les points suivants :

- potentiel important de valorisation matière et énergétique,
- nombreuses erreurs de tri,
- filières à développer : plaques de plâtre, plastiques, polystyrène, matelas/sommiers,
- très peu de déchets ultimes au sens de la définition du PDPGDMA.

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets

SYMEED

Dans le cadre de cette étude afin d'avoir une bonne connaissance des modes de gestion possibles des encombrants et d'enrichir la réflexion, il a été réalisé plusieurs visites de sites de traitement d'encombrants ainsi qu'une veille technique et réglementaire ; à noter également la participation à différents colloques et conférences.

2.2 Optimisation territoriale

L'optimisation territoriale a été abordée sous l'angle des modalités de coopération juridiques ; une étude est en cours dont, à ce jour, seule la première phase d'état des lieux est finalisée. L'objectif est de terminer l'étude au premier trimestre 2011.

L'objet de cette étude est triple :

- établir un état des lieux sur la compatibilité entre les statuts et les coopérations actuelles entre les EPCI de compétence traitement,
- proposer des montages de coopération en lien avec les préconisations du PDPGDMA en la matière,
- proposer des montages permettant de construire une installation de traitement commune par plusieurs EPCI sans création d'une structure commune.

Les différents EPCI de traitement sont étroitement associés à la conduite de cette étude par l'intermédiaire d'un comité de pilotage. Ainsi, les modalités de l'étude évoluent au fur et à mesure de sa réalisation en fonction du contexte et des attentes des différents EPCI.

Le rapport final de la première phase est joint en annexe n° 1.

2.3 Etude sur les centres de tri de recyclables secs ménagers

Cette étude a pour objet de faire un état des lieux du tri des recyclables ménagers à l'échelle du Nord-Centre Finistère et de proposer des pistes d'organisation territoriale. Le Sud Finistère n'a pas été intégré à cette étude après concertation avec les élus et les techniciens de ce territoire en raison de l'existence du centre de tri de Fouesnant géré par les Ateliers Protégés Fouesnantais. En effet, celui-ci répond aux besoins des différents EPCI et pourrait répondre aux évolutions potentielles en termes de tri de la collecte sélective. Toutefois, il sera intégré à la réflexion en ce qui concerne la zone de chalandise notamment.

Cette action n'avait pas été identifiée comme prioritaire et inscrite initialement au programme d'actions. Toutefois, les contextes local (Nord-Centre Finistère) et national ont motivé le choix du comité de pilotage du Contrat d'Objectif Territorial de la lancer dès 2010.

Le comité de pilotage de cette étude associe l'ensemble des EPCI du Nord Finistère ayant la compétence « tri de la collecte sélective » ainsi qu' Eco emballages et l'Ademe.

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets

SYMEED

Le calendrier de cette étude s'étend d'octobre 2010 à février 2011. Une première réunion de restitution de la phase d'état des lieux est prévue début janvier 2011. Le cahier des clauses techniques particulières est joint en annexe n° 1.

3 La gestion du programme d'actions prévues

Globalement, la mise en œuvre de ce programme répond aux attentes initiales. Les actions prévues pour la première année ont été réalisées conformément au calendrier prévu ou adaptées afin de prendre en compte les nouvelles attentes des adhérents du SYMEED et/ou des partenaires ainsi que l'évolution du contexte finistérien. Cet élément est primordial pour la réussite de ce programme, il est en effet important que la mission COT prenne en compte la réalité du terrain.

Ainsi, lors de cette première année, aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans la réalisation d'une action prévue. Les trois actions engagées se déroulent dans une bonne dynamique de concertation et d'appropriation par les différents adhérents du SYMEED et des partenaires.

Concernant le budget, le montant consacré à la mise en œuvre du programme s'élève à 86 075.82 €. Les sommes se répartissent comme suit :

- 70 155.86 € pour l'axe 1 « Animation-poste de chargé de mission » y compris la prise en compte des dépenses liées d'une part à l'appui de la coordinatrice administrative et budgétaire (marchés, CAO, administration générale,...) d'autre part au pilotage et à l'encadrement du chargé de mission par la responsable du SYMEED,
- 15 919.66 € pour l'axe 2 « Etudes », déduction faite des subventions allouées par le Conseil général et l'ADEME.

Concernant l'axe 3 « accompagnement (suivi-communication), aucune dépense n'a été engagée lors de la première année : les premiers résultats valorisables n'ayant été obtenus qu'en cette fin de première année. Les premières actions de suivi et de communication démarrent lors du quatrième trimestre 2010.

4 Valorisation du programme d'actions

La valorisation du programme d'actions a commencé à réellement se mettre en place depuis le début du 4^{ème} trimestre 2010 par la présentation et le partage des résultats d'étude avec les partenaires du SYMEED.

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets

SYMEED

Ainsi, depuis le mois d'octobre 2010, les résultats de l'étude de caractérisation ont fait l'objet d'une présentation aux 3 structures de traitement du sud Finistère. Par ailleurs, il est prévu plusieurs autres actions de communication :

- réunion des EPCI de collecte et de traitement du département du Finistère lors du 1^{er} trimestre 2011,
- transmission du rapport à l'Ademe,
- diffusion du rapport de caractérisation et d'extrapolation des résultats sur les réseaux Interdéchet et Amorce,
- rencontre des différents prestataires privés travaillant sur le département du Finistère au sujet du traitement des encombrants et communication, le cas échéant, de ce rapport.

L'étude juridique sera présentée à l'échelon local dans les instances de décision des structures de traitement : Bureau et Comité Syndical ou Conseil Communautaire. Cette présentation est prévue à la fin de l'étude afin de pouvoir disposer, à cette occasion, de l'ensemble des éléments.

5 Formation

Vincent Garnier, chargé de mission COT, a participé à plusieurs formations de l'Ademe :

- journée Réseau COT des 8 et 9 octobre 2009 à Pau,
- formation « Partenariat » des 18 et 19 mars 2010 à Paris,
- journée Réseau COT du 9 juillet 2010 à Paris.

La participation aux journées Réseau COT a constitué un temps d'échange et de partage des expériences de terrain avec les autres chargés de mission travaillant sur des sujets similaires, principalement sur la gestion des encombrants. En effet, comme évoqué en introduction, compte tenu de la différence de compétence entre le SYMEED et les autres structures engagées dans un dispositif COT, les actions menées actuellement ne trouvent pas toutes d'écho auprès des autres chargés de mission COT.

La formation « partenariat » a été très intéressante principalement par l'apport d'outils concrets à utiliser pour le montage et l'animation de partenariats. L'accent a été mis sur la nécessité d'une réflexion préalable avant de monter des partenariats afin de bien identifier le besoin, les acteurs potentiels et les objectifs recherchés.

Parallèlement à ces formations Ademe, le chargé de mission a participé à plusieurs colloques et conférences :

- groupe de travail méthanisation en janvier 2010 (Paris - Amorce),
- rencontre de l'organique en mars 2010 (Lorient - Ideal),
- journée technique « centre de tri » en mai 2010 (Paris - Ideal),
- colloque sur la tarification incitative en juin 2010 (Besançon - Amorce),
- assises nationales des déchets en septembre 2010 (Paris - Ademe),
- colloque Filières et Recyclages en octobre 2010 à Paris (Ademe).

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets

SYMEED

CONCLUSION

Globalement, cette première année a été conforme aux prévisions initiales. Ainsi, le chargé de mission a pu dans un premier temps prendre connaissance du contexte et des acteurs du territoire finistérien et initier trois actions. L'action « encombrants » est terminée en ce qui concerne la commande initiale. Les deux autres actions se termineront au cours du premier trimestre 2011.

Au plan financier, les dépenses engagées ont été supérieures au budget prévisionnel mais on observe qu'elles se répartissent à 2/3 pour les charges liées au poste et au frais de mission et à 1/3 pour les études menées.

Les formations suivies ont permis d'échanger et d'apporter des compléments sur la conduite de projet et de partenariat ainsi que d'enrichir la réflexion.

Préalablement à la validation du comité de pilotage COT et du Comité syndical, il est possible d'ores et déjà d'indiquer les actions qui seront mises en œuvre au cours de l'« année 2 ».

Ainsi, le programme d'actions proposé devrait comprendre :

- la communication des résultats des actions de la première année,
- la fin de l'étude juridique sur les modes de coopération en termes de traitement de déchets ,
- la fin de l'étude « recyclables secs ménagers : programmation territoriale » ,
- la réalisation d'une étude technico-économique sur les possibilités de valorisation des encombrants,
- une action sur la tarification incitative avec une étude sur l'impact en termes de traitement de la mise en œuvre d'une telle tarification ainsi que l'animation d'un groupe de travail ,
- la poursuite de l'action sur l'optimisation des déchèteries avec des actions sur les conséquences des REP sur l'organisation des déchèteries.